

Thématique : Lutter contre le basculement dans la délinquance

GO : Groupe Opérationnel composé des représentants de la commune, du Conseil Départemental, des Services Etat police gendarmerie mission locale, d'associations de prévention spécialisée et de médiation sociale, de centre social, PAEJ, bailleurs sociaux + tout autre acteur en charge d'une mission de service public)

Action	Objectifs de cette action	Public	Repérage	Moyens - outils -	Partenaires physiques et financiers	Évaluation	Difficultés identifiées dans la mise en œuvre de l'action.	Suggestions
Mise en place d'un Conseil des Droits et des Devoirs des Familles (C.D.D.F.)	<ul style="list-style-type: none"> - écouter et soutenir les familles - prévenir, lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire ou social. - réaffirmer la valeur de la Loi républicaine - intervenir en amont les premiers actes d'incivilités ou dès situation d'absentéisme scolaire 	Familles en difficulté dans l'exercice de l'autorité parentale - Jeunes repérés en décrochage scolaire ou ayant commis des actes d'invicilités	Saisine par le maire sur la base d'informations recueillies (couvertes par le secret professionnel) de diverses sources : services sociaux, services de l'éducation nationale, police municipale, bailleurs sociaux.	Composé de représentants de l'État dont la liste est fixée par décret, des représentants des collectivités territoriales et des personnes œuvrant dans les domaines de l'action sociale, sanitaire et éducative, de l'insertion et de la prévention de la délinquance.	Les Services de l'État, et notamment de l'éducation nationale, le Conseil Départemental, les services de la protection judiciaire de la jeunesse, les associations spécialisées dans la protection de l'enfance et la prévention spécialisée. - Commune	<ul style="list-style-type: none"> - Inscription des parents dans une dynamique de soutien, d'autorité parentale. - Répercussion sur l'enfant : reprise de la scolarité. - Nombre de mesure d'accompagnement prises par le maire. - 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunir l'ensemble des représentants du Conseil. - Trouver, aménager un lieu d'accueil pour les familles. - Échange d'informations 	Encadrer la confidentialité des informations par la signature d'une charte